



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 61973

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'encadrement des monnaies virtuelles. Dans le cadre du prolongement des réflexions engagées en 2011, Tracfin a lancé en décembre 2013 une étude sur les monnaies virtuelles et a composé un groupe de travail qui préconise dans ses conclusions de demander l'application par les professionnels assujettis aux dispositions de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, de mesures de vigilance renforcée concernant les flux en lien avec des personnes utilisant les monnaies virtuelles. Il lui demande si cette recommandation va être mise en place par le gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61973

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6355

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)